

Réunion publique

30 avril 2025 - Tignes

Compte-rendu



TIGNES • SAINTE-FOY



sainte*foy
TARENTAISE

Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. ALTTA - Rappel du champ d'action de la société**
- 3. Gouvernance et Directoire**
- 4. Les chantiers en cours**
- 5. Questions**





« Nous sommes sur le chemin d'un modèle nouveau. Nous croyons fort en ce projet et travaillons assidument pour sa réalisation. Les délais que nous nous sommes fixés sont pour le moment respectés.

Les discussions entre la commune, la STGM, la Régie des Pistes et les organismes financiers avancent et sont encourageantes. La société est aujourd'hui créée, le Directeur Général provisoire nommé.

Nous avons encore franchi un nouveau cap et sommes désormais en mesure de vous présenter l'identité visuelle de la nouvelle société ».

Serge Revial



1.Introduction

Le Logo

Le Logo :

- À la fois **rond, solide** et **discret**
- Il s'accorde avec les logos des 2 destinations



Les A représentent les montagnes, cœur de l'activité de l'entreprise, et l'alliance des communes de Tignes et de Ste Foy Tarentaise

→ *La promotion des destinations continuera à se faire autour des logos de stations*



Rappel du champ d'action de la société



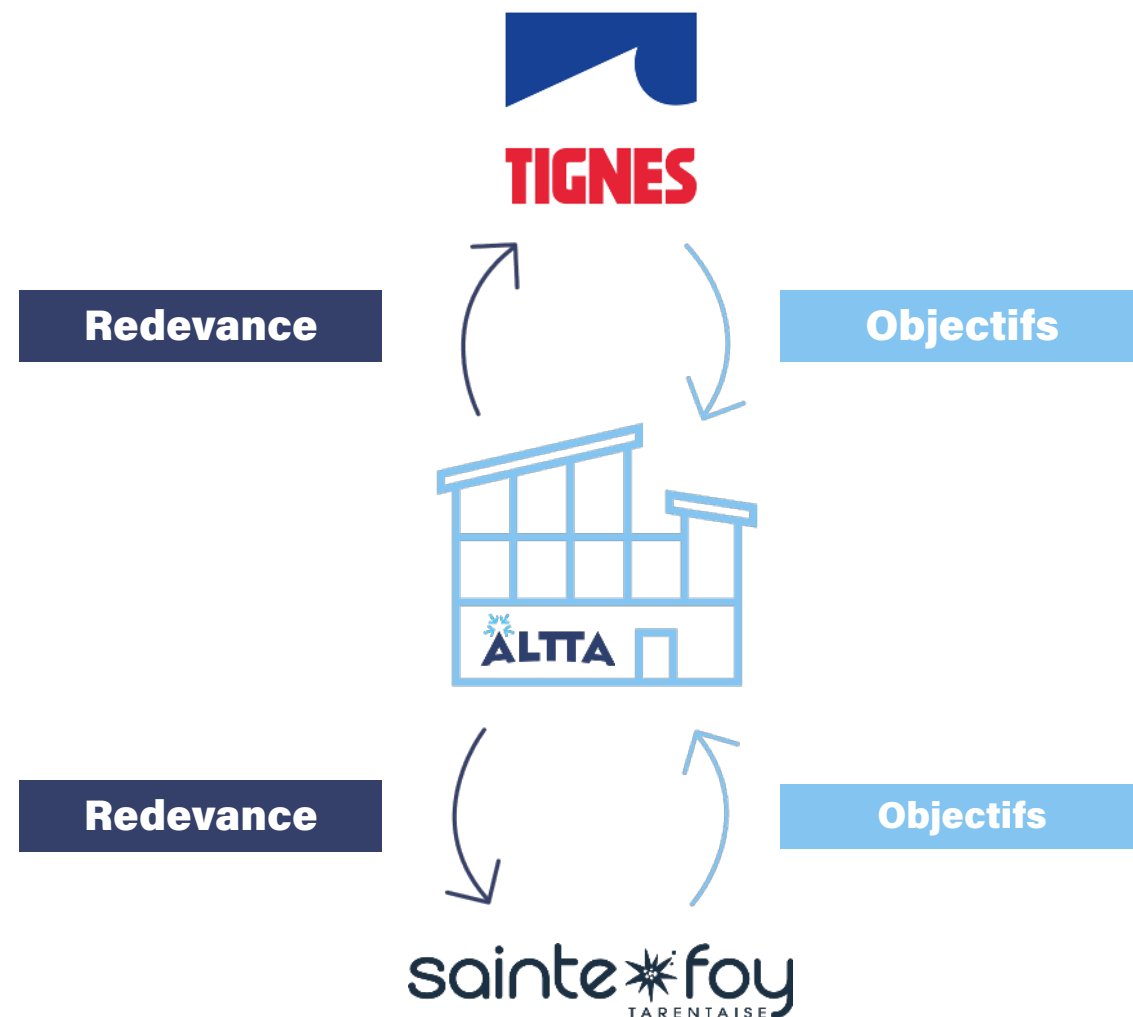
2.1 Le contrat



1 société de droit privé

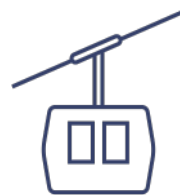
2 actionnaires

2 contrats distincts



2.2 Les périmètres d'action

Exploitation
Entretien & maintenance
Commercialisation
Aménagement



**Remontées
mécaniques**

Préparation des Pistes
Secours & Informations
Prévention et sécurité
Aménagement



**Service des
pistes**



Logement

Construction de logements
Mise à disposition de logements
pour les salariés



Transport

Développement des mobilités
collectives et durables



Diversification

Déploiement d'activités multi-saisons
Scénarisation du domaine
Activités de diversification





Gouvernance et directoire



3. Gouvernance & Directoire

Les rôles



Conseil de surveillance

Stratégie et contrôle
(composé de 9 membres, tous élus
au sein de leur collectivité)

Définir les grandes orientations stratégiques d'ALTTA

Membres : *Olivier Duch, Yannick Amet, Serge Revial, Hubert
Didierlaurent, Capucine Favre, Sébastien Huck, Stéphane
Durand, Julie Favède, Daniel Eustache*



Directoire

Pilotage opérationnel
(composé de 3 membres)

Assurer la gestion opérationnelle et la mise en œuvre des stratégies d'ALTTA



3. Gouvernance & Directoire

Le Directoire

Directoire



**Direction
des Opérations**



**Direction
Ventes & marketing**



Direction Ressources



Président.e du Directoire

(représenté.e par l'un des 3 membres)



3. Gouvernance & Directoire

Phase de préfiguration



Clément Colin



Nomination d'un Directeur General unique

De formation ingénieur, Clément Colin a notamment dirigé le service de la propreté du 20^e arrondissement, soit plus de 400 personnes.

Directeur Général des Services de la mairie de Tignes pendant 4 ans, il a pu acquérir une **connaissance approfondie du territoire**, et notamment du rôle et des relations entre chaque structure opérant sur le domaine de montagne (STGM, Pistes, Tignes Développement).

Clément Colin a été nommé Directeur Général Unique provisoire : **il est en charge de piloter la préfiguration de la société.**



3. Gouvernance & Directoire

Les grands principes de l'organisation



Collaboration & Optimisation des services

Création d'une **direction opérationnelle commune**
(pistes & remontées mécaniques)
Création d'un **pôle technique commun**
Mutualisation du **pôle damage Tignes**
Création d'un **pôle projet**
Mise en commun des **fonctions supports**



Assurer la transition de la station et l'aménagement du territoire

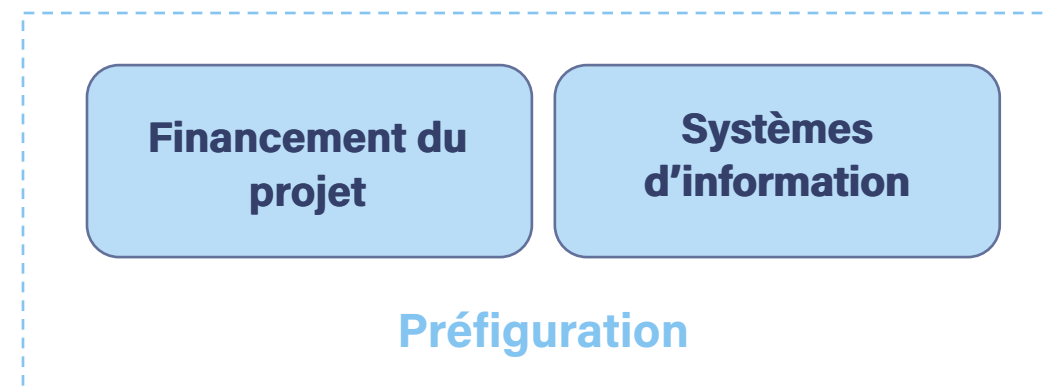
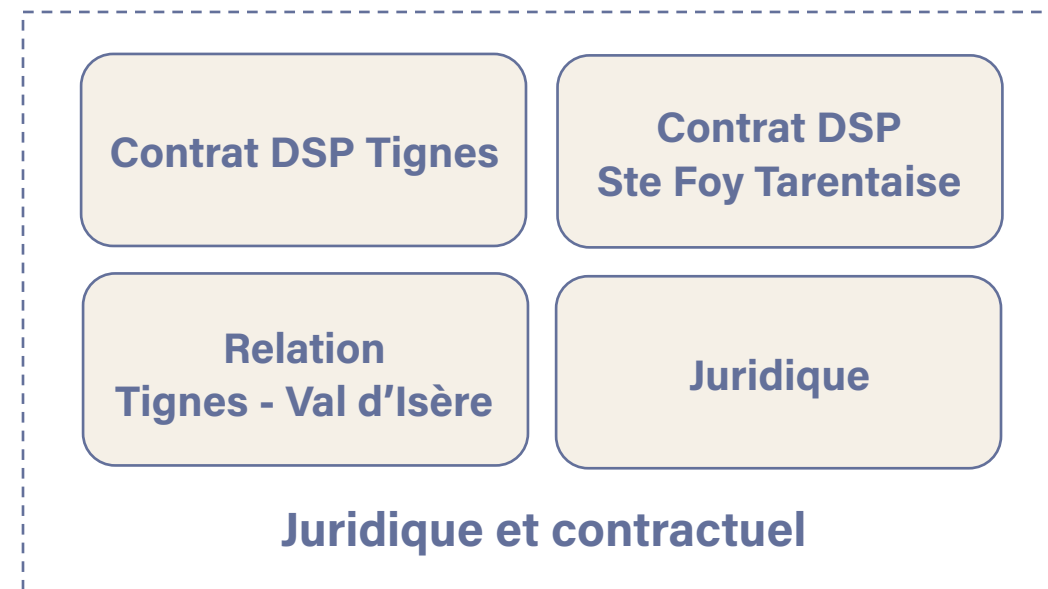
Renforcement de l'équipe **QSE** (qualité, sécurité, environnement)
Création des **pôles mobilité et immobilier**
Création d'un poste de **responsable stratégie et transition**



Chantiers



4.1 Les 12 Chantiers



4.1 Les 12 Chantiers

Contrat DSP Tignes

Contrat DSP
Ste Foy Tarentaise

Relation
Tignes - Val d'Isère

Juridique

Juridique et contractuel

Rédaction de 2 contrats définissant notamment :

- Les éléments du Plan d'investissement des communes
- Clauses dans le cadre d'une Délégation de Service Public régissant les remontées mécaniques (dates d'ouverture, formule de révision des tarifs...)

Relation avec Val d'Isère :

« Des échanges ont lieu entre les 2 communes depuis plus d'un an avec pour objectif de trouver un modèle concernant la répartition des flux.

Une proposition a été faite à Val d'Isère et une rencontre aura lieu au courant du mois de mai pour trouver un terrain d'entente.

Nous sommes très confiants dans la relation que nous entretenons avec Val d'Isère ce qui nous rend optimistes quant à l'aboutissement de ces discussions afin de trouver des accords qui seront prolifiques à la fois pour Tignes et Val d'Isère.»

Serge Reval



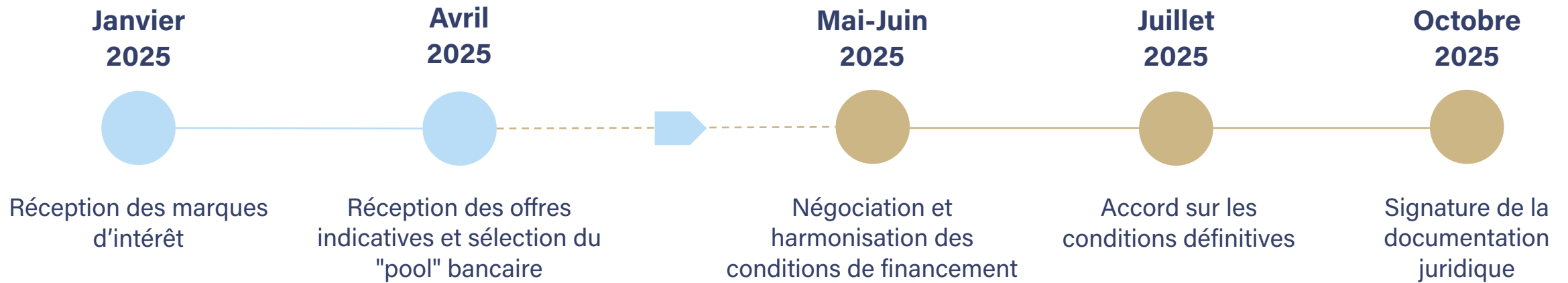


Financement



4.2 Financement

Les étapes



- Le planning fixé concernant les étapes de financement est respecté.
- Le modèle de financement a été retouché à la suite des échanges avec les établissements financiers.
- Il reste aujourd'hui 9 établissements avec une offre indicative : ALTTA est en mesure de constituer son pool bancaire et de choisir les établissements avec qui seront discutés la finalisation des emprunts.
- Mois de mai : constitution du pool et définition des conditions de prêt (taux, durée, délai avant remboursement du capital, conditions de sorties, ...).
- Objectif : passage en comité de crédit au courant du mois de juin.



4.2 Financement

Le capital social d'ALTTA

Le capital social de la société est apporté par les communes
de Tignes et Sainte-Foy-Tarentaise

25 M€



Financé par **fonds propres**



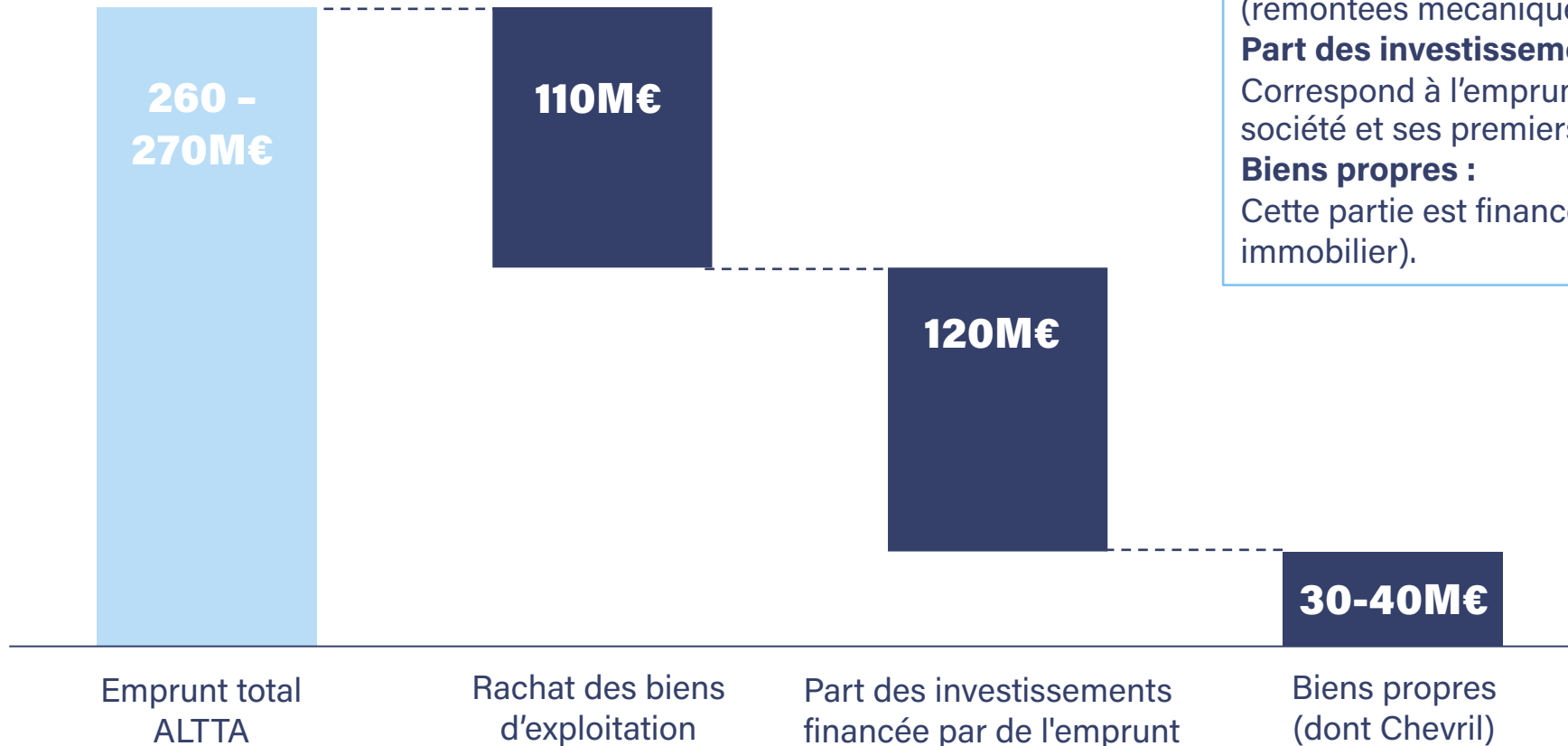
Financé par emprunt bancaire

➡ **Entièrement couvert** par une redevance fixe de 3M€



4.2 Financement

Emprunt ALTTA



Emprunt total ALTTA (260-270M€) :

La somme a diminué à la suite des garanties fournies par des groupes hôteliers (retrait d'une dette contingente) et d'un travail affiné sur le cadencement des investissements et des prêts avec les organismes financiers.

Rachat des biens d'exploitation (110M€) :

Rachat de l'existant des biens de retour et biens de reprise (remontées mécaniques, dameuses, ...).

Part des investissements financée par l'emprunt (120M€) :

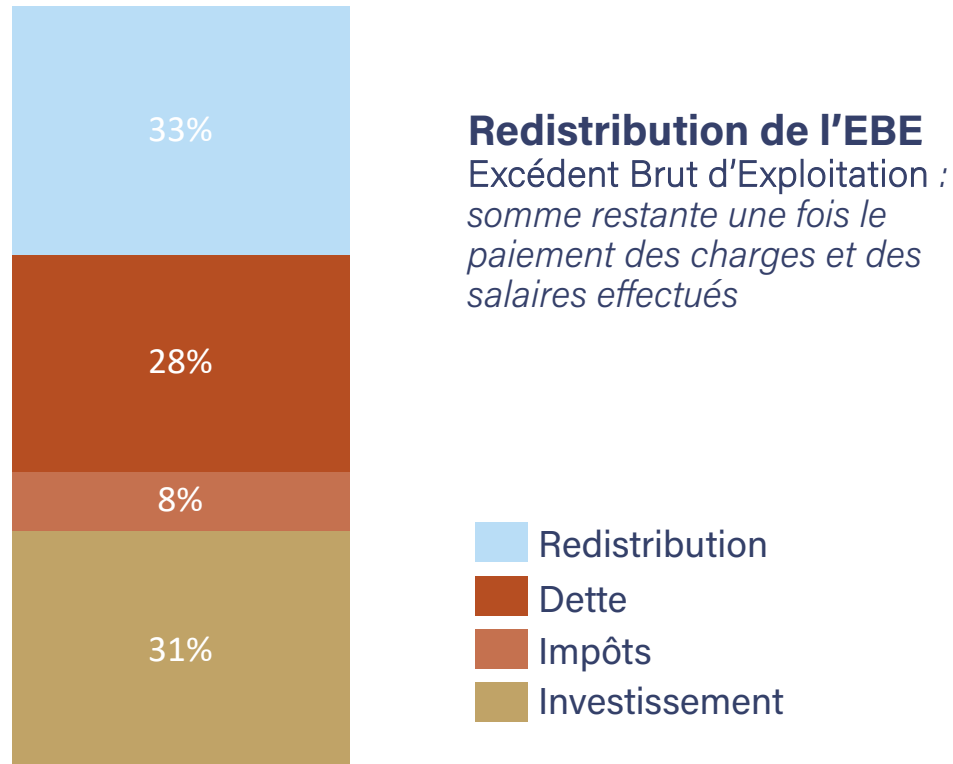
Correspond à l'emprunt pour lancer le fonctionnement de la société et ses premiers investissements.

Biens propres :

Cette partie est financée différemment du reste (crédit bail immobilier).



4.2 Financement Équilibre & redistribution



- **Redistribution** : La redistribution de richesse est fléchée **vers les collectivités locales**

Redevances en parts fixes et variables (dépendent des résultats) aux communes de Tignes et Ste Foy Tarentaise en fonction des contrats respectifs, redevances aux communes de Termignon et Champagny (Glacier de la Grande Motte) et redevance à la société Tignes Développement.

- **Dette** : cette répartition est une moyenne. Le remboursement de l'emprunt sera plus conséquent lors de la 2^e partie du contrat et plus faible au début et à la fin de celui-ci.
- **Investissements** : les investissements ralentiront sur la fin du contrat (modèle classique d'un contrat en DSP)

Il existe des marges de manœuvres sur les redevances variables et l'investissement qui pourront permettre de faire face à d'éventuelles années financièrement plus compliquées pour la société ALTTA.





Ressources humaines



4.3 Ressources Humaines

Les intangibles

Salaires
maintenus



Accords d'entreprises à
renégocier



Travail sur le calendrier des
élections professionnelles



Objectifs affichés :

- Maintenir le pouvoir d'achat actuel des salariés (la masse salariale intégrée dans les budgets présentés aux banques intègre des marges)
- Maintien des postes actuels et création de nouveaux postes (*proposition d'une méthode pour avancer avec les délégués syndicaux de chaque structure*).
- Développer des solutions de logement

Création de nouveaux
postes



Périmètre des métiers
maintenu



Maintien des conditions de
logement



Développement de solutions
de logement



4.3 Ressources Humaines

Logements



80
logements



ALTTA a contractuellement une
priorité d'achat



Offre reçue de la part de la
STGM début avril



Expertises immobilières
en cours



Accords de principe des banques pour
le financement en crédit-bail



4.3 Ressources Humaines

Création de postes

+2

**Transition
& RSE**



+3

**Système
d'Information**



+4

**Ressources
humaines**



+2

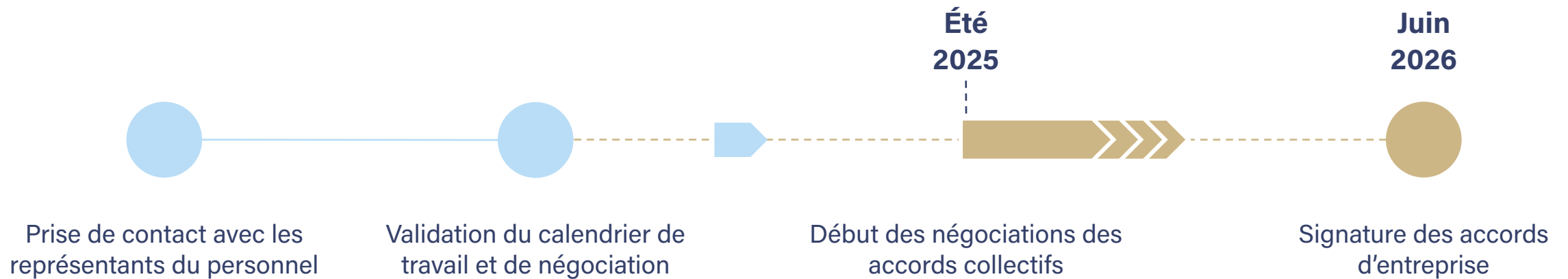
**Comptabilité et
gestion**



- **11 créations de postes** pour répondre aux besoins couverts actuellement par les groupes CDA et Loisirs Solutions.
- Les **recrutements** sont inclus dans le budget et restent **proportionnés par rapport aux frais de gestion refacturés** par le groupe CDA

4.3 Ressources Humaines

Prochaines étapes - Accords collectifs



Les accords d'intéressement et de participation ainsi que les régimes de primes sont définis dans les accords d'entreprises. Ils seront abordés dès l'été 2025 avec les représentants syndicaux et les délégués du personnel des trois structures (Régie des Pistes de Tignes, STGM, SFTLD). Si ces discussions aboutissent, les accords d'entreprise seront officiellement signés en juin 2026.

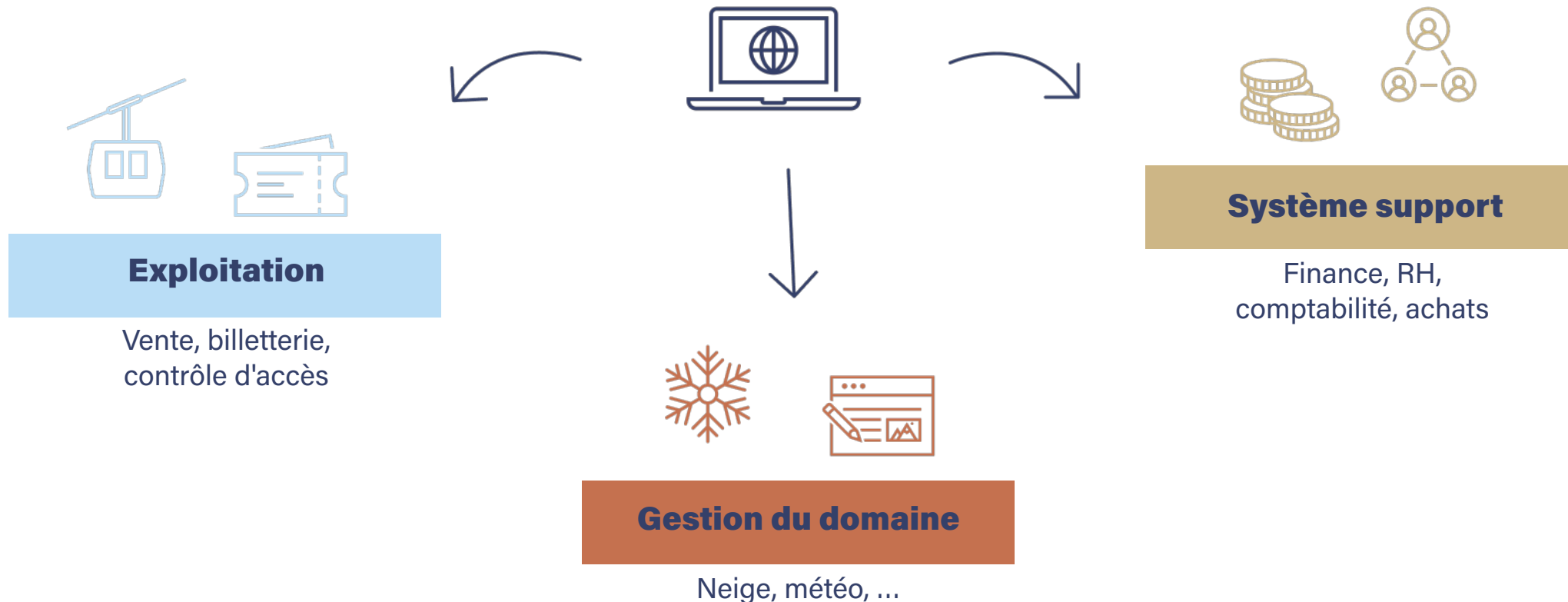




Systeme d'information



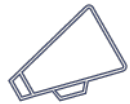
4.4 Système d'information Ecosystème



4.4 Système d'information Intégrateur



- Définir les **systèmes cibles**
- Piloter **l'implémentation**
- Réaliser la **bascule des données**



Lancement d'un **appel d'offre** via un marché public pour la sélection d'un intégrateur



À partir de cet été

Exemples d'intégrateur



4.4 Système d'information

Prochaines étapes



La solution privilégiée pour la billetterie et la vente en ligne est pour le moment le prolongement du logiciel Open Resort. Un cahier des charges détaillé est en cours d'élaboration pour la sélection d'un autre éditeur si l'option privilégiée n'aboutissait pas. Les éditeurs seront sélectionnés au cours de l'été 2025 et le système d'information sera structuré avec une mise en place prévue pour le mois de septembre 2025. L'objectif final est d'être opérationnel au 1^{er} juin en ayant pu anticiper d'éventuels dysfonctionnements.



Et la suite ?

7 mai



Réunion publique à
Sainte Foy

Fin août



Prochain point
d'étape

Informations



Dans les bulletins
municipaux et les sites
internet des mairies

Contact



04 79 40 09 32
contact@alta.fr



Pour poser toutes vos questions





Vos questions



Questions du public

- **L'estimation de l'augmentation du nombre de journées skieurs est-elle liée au développement immobilier de la station ?**
 - *O. Duch* : La corrélation entre l'augmentation des journées skieurs et de la fréquentation est analysée. Cependant il n'y a pas eu de développement immobilier marquant depuis 2 ans. La progression de la pratique du ski est globale à l'échelle nationale. Il est toutefois à préciser que Tignes surperforme par rapport à ses concurrents : c'est le fruit du travail de Tignes Développement et de tous les acteurs locaux. La croissance de la clientèle européenne nous permet de ne plus avoir de périodes creuses durant la saison d'hiver.
- **Lors de la dernière réunion, le besoin en financement évoqué s'élevait à 430 millions d'euros et vous présentez aujourd'hui un chiffre de 260 millions d'euros. D'où vient un tel écart (170M€) ?**
 - *C. Colin* : Les 430M € représentaient le cumul des investissements sur les 30 ans de contrat tandis que les 270M€ représentent la levée de fonds auprès des banques parmi lesquels 120M€ permettent de financer une partie des investissements (430M€). Les chiffres avancés par le modèle financier actuel ne sont pas définitifs. Le modèle actuel permet cependant de financer les 430M€ d'investissements prévus.



Questions du public

- **Le recrutement d'un Directeur Général des Services pour la mairie est-il prévu pour remplacer le départ de Clément Colin dans la société ALTTA ?**
 - *S. Revial* : Effectivement. Nous avons rédigé une fiche de poste et lancé un recrutement pour le poste de DGS.
- **À quelle échéance ?**
 - *S. Revial* : L'idée est de recruter prochainement et que le DGS remplissent ses fonctions jusqu'à la fin du mandat (mars 2026). Son prolongement dépendra du résultat des prochaines élections.
 - *O. Duch* : Nous avons des directeurs de services compétents qui maîtrisent parfaitement les sujets en cours. La mairie est aujourd'hui pilotée par 4 directeurs de services que nous rencontrons chaque semaine lors des comités de direction.



Questions du public

- **En cas de changement de municipalité, la nouvelle équipe sera-t-elle contractuellement engagée dans les mêmes conditions ?**
 - *O. Duch* : Notre premier objectif est de faire en sorte que tout soit lancé en mars 2026 afin que les futurs élus se retrouvent dans une situation saine : c'est notre engagement. Si la nouvelle municipalité estime que la SPL n'est pas la solution la plus adéquate pour gérer le domaine de montagne et souhaite changer le mode de gestion, elle pourra le faire. Le choix de la SPL sera techniquement et juridiquement réversible. Cela demandera cependant du temps : ce qui est engagé pour le mois de juin 2026 ne pourra pas être décousu à 3 mois du transfert de la STGM vers la société ALTTA.
- **Prévoyez-vous d'augmenter la tarification du forfait pour supporter le coût du financement de la société et maintenir les salaires des employés ?**
 - *O. Duch* : Nous avons fait une grande concertation (*Imaginons Tignes 2050*) pendant laquelle ce sujet a été évoqué. La volonté affichée est de conserver une forme d'accessibilité du ski au plus grand nombre : rendre la montagne accessible hiver comme été sans qu'elle soit réservée à une élite. Nous sommes cependant confrontés à l'augmentation des coûts de l'exploitation de ces dernières années. En parallèle, nous avons un engagement contractuel avec Val d'Isère jusqu'en 2032 qui nous impose de suivre une augmentation tarifaire annuelle sur la base du BIP +1,5%. Par la suite nous définirons, en collaboration avec Val d'Isère, un nouveau modèle d'évolution tarifaire que nous souhaitons plus mesuré, c'est-à-dire proche ou en dessous des indices de l'inflation. La volonté affichée est déjà de préserver l'accès du ski aux familles avec la mise en place de remises et des tarifs adaptés qui permettent ainsi aux populations les plus jeunes de continuer à skier ou à découvrir le ski.



Questions du public

- **Y a-t-il des banques étrangères dans le pool bancaire avec qui vous êtes en négociation ?**

- *C. Colin* : Oui. Je ne peux cependant pas divulguer leur nom aujourd'hui, mais ils sont minoritaires dans le pool.

- **Pourquoi ne pouvez-vous pas donner d'avantages de détails ?**

- *C. Colin* : Car nous sommes en procédure d'appel d'offres et que tant que le pool n'est pas constitué nous ne pouvons pas rentrer dans ce niveau de détails.

- **Concrètement, jusqu'à quel montant de contre-garantie avez-vous décidé d'aller ? Et selon le montant, comment comptez-vous faire (vente de terrains, fonds propres...) ?**

- *O. Duch* : Nous n'avons aujourd'hui pas de garanties allant au-delà du capital social.

- *S. Revial* : Les 23 M€ empruntés par la commune feront l'objet d'un droit à remboursement en première demande : la société ALTTA remboursera la commune en priorité à hauteur de 2,5M€ à 3M€ par an.



Pour conclure, nous tenons à ajouter que nous avons pleinement confiance en la pérennité de ce projet. Les sujets sont traités avec beaucoup d'humilité, mais aussi de détermination, de cohésion et d'engagement.

La prochaine réunion aura lieu au mois d'août et nous nous rendrons disponible d'ici là pour répondre à toutes vos questions.

O. Duch

Merci pour votre attention

